



Hippodrome de Martinique Maurice Bruère-Dawson



Dimanche 9 juin 2024



Commissaires des Courses (Galop) : Georges RAGOO, Cécile HOUDET, Luc LEDOUX, Willy FRANCOIS ELIE
Commissaires des Courses (Trot Attelé) : Georges RAGOO, Cécile HOUDET, Luc LEDOUX, Willy FRANCOIS ELIE
Directeur de Réunion : Samuel DIGONAL

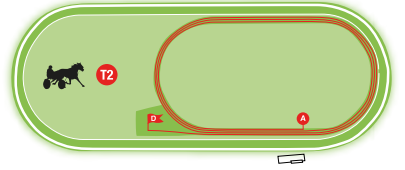
Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{ère} Course – Départ : 13 h. 00

PRIX DE L'ANSE NOIRE

Simple Gagnant Simple Placé Couplé Ordre Trio Ordre

Challenge des Antilles
5.000. - Attelé. - 3.800 mètres.
2.250, 1.250, 700, 400, 250, 100, 50.- alloués par la S.E.T.F.



Pour 6 à 15 ans inclus.

Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné une ou deux courses aux Antilles depuis 12 mois, de 50 m. aux chevaux ayant gagné trois courses ou plus aux Antilles depuis 12 mois.
Avance de 25 m. aux chevaux âgés de 11 ans et plus.

Propriétaires	Chevaux	Gains	Jockeys	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
Mme Ch. LEBRETON	1 CORNELIUS	116 950	Mme Ch. LEBRETON	Singalo et Oclook des Salines ♦ P.Y. VERVA ★	1 Mme Ch. LEBRETON	3. 2. D. 4. 2. 2.
Jean-Pierre LOURY	2 FLOU ARTISTIQUE	44 110	Jean-Pierre LOURY	Coktail Jet et Santa Rosa France ♦ J.L. BIGEON ★	2 LOURY	(23) 4. D. D. 5. D. 4.
P. LENNE	3 EMILE DE JAL	44 310	P. LENNE	One du Rib et Ottero la Belle ♦ L. LECUYER ★	3 P. LENNE	6. 4. 5. 6. 3. 4.
R. IRDOR	4 ECHO ZEN	53 120	R. IRDOR	Orlando Vici et Queimada Jhons ♦ P.A. RYNWALT-BOULARD ★	4 R. IRDOR	7. (23) 6. 3. (22) 1. (21) 1.
Laurent MOUTOUSSAMY	5 FOLIE DE BOURGOGNE	76 770	B. MAGDELEINE	Nahar de Beval et Magie de Bourgogne ♦ P. CALLIER ★	5 MOUTOUSSAMY	4. 3. 3. 2. 3. 5.
R. IRDOR	6 FORZAMOKO	84 100	Raymond SAINTE-ROSE	Timoko et Tinka ♦ P. VAN KLAVEREN ★	6 R. IRDOR	1. 1. 1. 2. D. 1.

8 Engts - 2 forf.
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

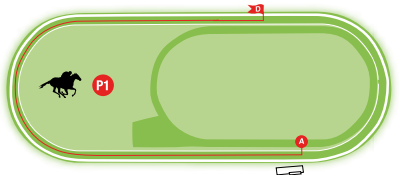
2^e Course

Opérations : 13h05 - Départ : 13h35

PRIX DES DEBUTANTS

(Inédits)

7200 € - (3600, 1440, 1080, 720, 360)
12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes n'ayant jamais couru. Poids : 56 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 : Plat, Dist. 1.100 m env.

Simple Gagnant Simple Placé Couplé Ordre Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (b)	Entraîneurs	Performances
1 M. F. Cossou	1 SMOOKIE	1 I. Bouaziz	54,5	~	F.b. 2 Mankib (GB)/Belong To Stars ♦ M ^{me} LR. Ruster	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-
2 M. D. Gombaud-Saintonge	2 LEGENDE VIVANTE	3 J. Mobian	54,5	~	F.b.f. 2 Broox (IRE)/Sveltezza ♦ M. Barba	2 S. Jousselin	-
3 M. FM. Labonne	3 TI ESTRELLA	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	54,5	53	Faub. 2 Mankib (GB)/Estrella Delnorte ♦ L. Nemorin	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-
4 M. FM. Labonne	4 ZAYAKIB	2 J. Moisan	54,5	~	Fal. 2 Mankib (GB)/Zaouia ♦ O. Nemorin	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-
5 M. W. Menialec	5 TI MITLAA	5 M ^{me} S. Akari-Soudane	54,5	53	F.b. 2 Mankib (GB)/Mitlaa ♦ L. Nemorin	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	-

5 Engts
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

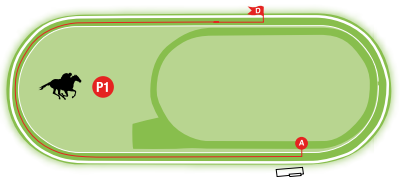
3^e Course

Opérations : 13h40 - Départ : 14h10

PRIX D'AUTEUIL

Handicap de catégorie divisé - Troisième épreuve

6600 € - (3300, 1320, 990, 660, 330)
Prime Propriétaire : 75 % (2 & 3 ans), 45 % (4 ans & au-dessus)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 : Plat, Dist. 1.100 m env.

Références : 3ans, +10 ; 4ans et +, +13.

Simple Gagnant Simple Placé Couplé Ordre Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (b)	Entraîneurs	Performances
1 M. A. Jacoby-Koaly	1 BAKHARA p	5 F. Torralba	62	49	Fal. 5 Machucambo/Barouda ♦ P. Lamy	1 A. Jacoby-Koaly	21j 6 (23) 5 3 2
2 M. A. Jacoby-Koaly	2 BAGOKEN p	4 M ^{me} F. Parmentier	61	59,5	F.b. 5 Goken/Bakoura ♦ P. Lamy	2 A. Jacoby-Koaly	63j 2 3 5 (23) 6
3 M. W. Vaitilingom	3 BUDDY CHOP	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	59,5	58	H.b. 7 Vale Of York (IRE)/Bakea Chope ♦ A. Chopard	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	21j 2 3 5 3 8
4 M. B. Magdeleine	4 POLYXO	-2 J. Moisan	59	46	F.n.p. 4 Zizany (IRE)/Queen Of Poland (GB) ♦ N. Campos	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	21j 8 6 6 5 6
5 M. Y. Penelope	5 RICHAUNERADOXE p	6 M ^{me} S. Akari-Soudane	57,5	56	M.b. 6 Broox (IRE)/Karenina ♦ G. Zie	5 Y. Penelope	21j 7 8 2 2 (23)
6 M. T. Hayot	6 LOI DU TALION p	-3 I. Bouaziz	56,5	43,5	H.b. 4 Sidpour (IRE)/Tu'Tu Laisse Aller (GB) ♦ O. Nemorin	6 S. Jousselin	35j 4 5 7 3 6

6 Engts
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

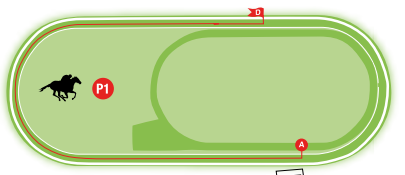
4^e Course

Opérations : 14h15 - Départ : 14h45

PRIX DE DEAUVILLE

Handicap de catégorie divisé - Deuxième épreuve

7200 € - (3600, 1440, 1080, 720, 360)
Prime Propriétaire : 75 % (2 & 3 ans), 45 % (4 ans & au-dessus)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 : Plat, Dist. 1.100 m env.

Références : 3ans, +5,5 ; 4ans et +, +8,5.

Simple Gagnant Simple Placé Couplé Ordre Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (b)	Entraîneurs	Performances
1 M ^{me} A. Thibaut	1 VIENNETA	-3 J. Mobian	62	53,5	F.b. 6 Penny'S Picnic (IRE)/Veneta ♦ Ecurie Vaporetto	1 S. Jousselin	21j 3 2 3 1 4
2 M. H. Jean Louis	2 KAKAUDOU RISK p	1 J. Moisan	61	52,5	F.b.f. 5 Banyan Tree/La Casilina ♦ H. Jean Louis	2 H. Jean Louis	21j 6 4 3 4 (23)
3 M. F. Borderieux	3 YANA CHOPE p	7 M ^{me} S. Akari-Soudane	58,5	57	F.b. 3 Captain Chop/Mayana Chope ♦ A. Chopard	3 F. Borderieux	21j 2 3 5 3 6
4 M. F. Borderieux	4 HYNNDAH p	2 F. Torralba	58,5	50	H.b. 7 Asanga (USA)/Dahlia Deux ♦ R. Sainte-Rose	4 F. Borderieux	21j 6 5 8 (23) 1
5 N. Noirtin/T. Hayot/S. Jousselin	5 ALITA Δ	-5 I. Bouaziz	58	49,5	F.b. 4 Eclair Du Fada/Al Nabaa ♦ O. Nemorin	5 S. Jousselin	21j 1 6 5 7 7
6 M. F. Nannette	6 LOVE OF ME p	6 S. Jupiter	58	49,5	F.b. 4 Tandori/Miss Witty ♦ L. Moutoussamy	6 M ^{me} L. Dupelin Lalung	469j (23) 0 8 3 5
7 M ^{me} A. Thibaut	7 MISS ESTRELLA p	4 M ^{me} F. Parmentier	57,5	56	F.gr. 4 Sidpour (IRE)/Estrella Delnorte ♦ M ^{me} LR. Ruster	7 M ^{me} A. Thibaut	21j 3 3 3 4 9

7 Engts
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant : ☉ des œillères, ☼ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, p un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'Entraînement - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (P) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - (I) Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ☼ Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde : *Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles* - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 -

Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur * : Chevaux absents depuis 5 mois et + - " : Chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 14h50 - Départ: 15h20

PRIX DE SAINT-CLOUD

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Première épreuve

7600 € - (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380)

Prime Propriétaire: 75 % (2 & 3 ans), 45 % (4 ans & au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

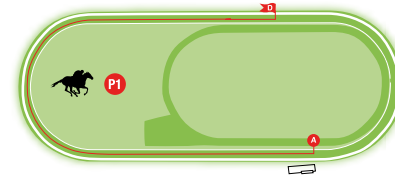
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1: Plat, Dist. 1 100 m env.

Références: 3 ans, -3; 4 ans et +, +0.



Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montages, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and horse details.

14 Engts - 5 Forf. - 1 N.D.P. - 1 Nul.

Arrivée: 1er, 2er, 3er, 4er, 5er, 6er, 7er, 8er, 9er, 10er - Mutuel: G, P, PJ, P, Trio

6^e Course

Opérations: 15h25 - Départ: 15h55

PRIX PARISLONGCHAMP

8200 € - (4 100, 1 640, 1 230, 820, 410)

Prime Propriétaire: 75 % (2 & 3 ans), 45 % (4 ans & au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids: 3 ans: 55 k.; 4 ans et au-dessus: 59 k 1/2.

Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 4.000 porteront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.



Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montages, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and horse details.

9 Engts - 2 Forf.

Arrivée: 1er, 2er, 3er, 4er, 5er, 6er, 7er, 8er, 9er, 10er - Mutuel: G, P, PJ, P, Trio

7^e Course

Opérations: 16h00 - Départ: 16h30

PRIX DE CHANTILLY

7200 € - (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360)

12600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en Caraïbes. Poids: 55 k.

Surcharges accumulées et limitées à 7 k.: 1 k. par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.



Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montages, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and horse details.

9 Engts - 1 Eng. Suppl. - 1 Forf. - 1 Annul. de part.

Arrivée: 1er, 2er, 3er, 4er, 5er, 6er, 7er, 8er, 9er, 10er - Mutuel: G, P, PJ, P, Trio

Prochaine réunion à l'hippodrome de Martinique (Plat /Trot) : Dimanche 23 juin 2024



Renseignement au 0596 51 76 49

Tout savoir sur l'Hippodrome de martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...):

www.hippodromedecarrere.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...

RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2er Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome.
3er Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes...
4er Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire...
5er Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.